

SÉANCE SPÉCIALE DU 22 SEPTEMBRE 2014

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 22 septembre
2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue
Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Claude Blier, Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire

ORDRE DU JOUR

1. Travaux de réfection de la porte pour la zamboni
2. Travaux de réfection de la poutre du belvédère (attaches)
3. Travaux de réfection du trottoir du belvédère (sciage blocs de ciment)
4. Travaux d'aqueduc de Vianney
5. Entente avec Mario Bergeron
6. Période de questions
7. Levée de la séance

2014-09-270 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-271 Travaux de réfection de la porte pour la zamboni

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accorder le mandat à Construction CRL au taux horaire de 56 \$ pour les travaux de réfection de la porte pour la zamboni à l'aréna; les matériaux seront facturés à la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-272 Travaux de réfection de la poutre du belvédère

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la soumission de Style Métal au montant de 1 300 \$ (taxes en sus) pour des câbles tendeurs sous le belvédère. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-273 Travaux de réfection du trottoir du belvédère

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission de Sciage Forage Expert Béton inc. au montant de 3 300 \$ (taxes en sus) pour le sciage des blocs de ciment sous le trottoir de bois du belvédère. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-274 Travaux d'aqueduc de Vianney

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques pour les travaux d'aqueduc de Vianney;

Considérant que la municipalité a reçu 7 soumissions;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accorder le contrat pour les travaux de captage, traitement et distribution de l'eau potable - secteur Vianney à Excavations Tourigny inc. au montant de 392 618.08 \$ (taxes incluses) pour la soumission A et au montant de 360 207.72 \$ (taxes incluses) pour la soumission B selon la recommandation de SNC Lavalin en date du 12 septembre 2014 conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt pour lesdits travaux par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-275 Annulation de résolution

Considérant que le coût des travaux a augmenté;

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'annuler la résolution numéro 2014-08-236 relative à une entente avec Mario Bergeron portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et au partage des coûts du projet de raccordement de sa nouvelle résidence au réseau d'égout municipal et au réseau d'aqueduc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-276 Nouvelle entente avec Mario Bergeron

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente avec Mario Bergeron (lot no 324-P, rang 7, canton d'Halifax) portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et au partage des coûts du projet de raccordement de sa nouvelle résidence au réseau d'égout municipal et au réseau d'aqueduc.

Il est de plus résolu d'autoriser les employés de voirie à effectuer les travaux d'installation du réseau d'égout sanitaire et du réseau d'aqueduc pour desservir ledit terrain pour un montant approximatif 5 469.84 \$ dès que l'entente sera signée par les deux parties. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite la personne présente à la période de questions.

2014-09-277 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 20h10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière